

LE REPÉRAGE ET LE DÉPISTAGE DE LA CONSOMMATION MATERNELLE

QUAND FAUT-IL RECHERCHER UNE CONSOMMATION D'ALCOOL, ET CHEZ QUI ?

Quand s'enquérir d'une éventuelle consommation auprès de sa patiente ?

Plusieurs moments sont opportuns mais **le plus tôt est le mieux**.

- En préconceptionnel
- Lors de la déclaration de grossesse
- Lors de l'entretien prénatal précoce
- Lors d'une consultation de suivi
- Lors des séances de préparation à l'accouchement

Outre la grossesse, chez les femmes en âge de procréer, les consultations gynécologiques et médicales permettent au même titre que l'on aborde la consommation de tabac de dépister en parallèle une consommation d'alcool et d'informer sur les risques santé et obstétricaux.

Quand parler de grossesse à une femme qui a un problème avec l'alcool ?

Pour femmes ayant un problème avec l'alcool, le suivi addictologique doit intégrer la question de la maternité et de la parentalité précocement. Il faut accompagner de façon anticipée les projets de grossesse et se mettre en contact au besoin avec une équipe capable d'accompagner la période périnatale.

Au cours du suivi, il est important de s'enquérir de la santé des enfants déjà nés pour donner à la femmes les informations nécessaires au dépistage d'éventuels TCAF.

Quelles sont les consommations à repérer ?



POINT DE VIGILANCE

Le repérage systématique concerne toutes les femmes et toutes les consommations.

Interroger la consommation d'alcool concerne toutes les femmes. La plupart du temps, vous serez confronté à la **méconnaissance des conséquences des consommations modérées pour le fœtus**.

Une attention particulière devrait être portée sur les consommations aiguës qui pourraient avoir un effet toxique supérieur (Subtil et al., 2013). De plus, il faut se rappeler que chez les femmes, la consommation d'alcool concerne toutes les catégories socio-professionnelles mais un peu plus les catégories supérieures. **Le dépistage permet aussi de rassurer les femmes inquiètes qui n'osent pas en parler.**

Deux types de femmes sont à cibler particulièrement pour leur risque alcoolisation fœtale : les femmes alcoolodépendantes et les jeunes consommatrices d'alcool (binge drinking) oubliant leur contraception.

Les situations de grande consommation, d'alcoolodépendance, concernent jusqu'à 1% des grossesses (Chassevent-Pajot 2011) : ce sont les femmes les plus exposées au risque d'un SAF pour leur bébé. Il faut être vigilant pour ces femmes qui peuvent présenter plusieurs facteurs de vulnérabilité (violence conjugale...). La mise en place d'une prise en charge addictologique spécifique, idéalement en amont de la conception, s'avère souvent indispensable.

Focus sur les sollicitations des femmes enceintes à Alcool info service

Les échanges singuliers par le biais d'Alcool info service permettent de déterminer trois types de situations de femmes enceintes à préoccupations spécifiques.

3 profils différents...

- Femmes ayant bu mais ne sachant pas qu'elles étaient enceintes : *elles ont une demande forte de réassurance, ces entretiens sont les plus compliqués car ils doivent répondre à la question des risques sans augmenter l'angoisse de ces femmes*
- Femmes anxieuses de toute trace d'alcool absorbée : *le message zéro alcool devient une contrainte permanente pour elles*

- Femmes en difficulté avec l'alcool : *elles ressentent le besoin de boire, de reprendre ou de poursuivre une consommation ; il faut les encourager à consulter et à être suivies*

... à 3 points communs :

- Connaissance du message de prévention
- Ayant consommé de l'alcool malgré la grossesse
- Inquiétude quant à leur consommation et aux répercussions sur l'enfant à naître